



**MOT DE CIRCONSTANCE
DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA
NEUVIEME SESSION ORDINAIRE ADMINISTRATIVE
DU 2 JUIN 2020**

Brazzaville, le 2 Juin 2020

- **Monsieur le Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, chargé des relations avec le Parlement ;**
- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorables Présidents des Groupes Parlementaires ;**
- **Honorables Présidents des Commissions Permanentes ;**
- **Honorables Députés, Chers Collègues ;**
- **Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités ;**

Une pause de trois jours à peine, j'allais dire, une halte de quelques heures, a suffi pour un repos mérité.

Nous voici de nouveau réunis pour poursuivre les travaux de la 14^{ème} législature.

Faisant ainsi, nous nous inscrivons à la suite de Blaise Pascal qui, dans ses « Pensées », écrivait, je cite : « Rien

n'est insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos. »

Je voudrais, Honorables Députés, saluer votre promptitude à sublimer le travail et revenir aussitôt à l'hémicycle que nous n'avons du reste presque pas quitté.

L'ordre du jour de notre neuvième session ordinaire administrative prévoit l'examen et l'adoption des affaires d'importance.

Dans son dernier message sur l'état de la Nation, le Président de la République disait, je cite : « Les résultats du passage de notre pays à l'Examen Périodique Universelle du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, en novembre 2018, sont incontestables. »

Dans cette optique, je sais d'ores et déjà compter sur le grand intérêt que vous porterez sur les questions relatives à l'apatridie, au droit d'asile, au statut de réfugié, sans oublier les droits civils et politiques.

De la même manière, après la célébration de la Journée mondiale de l'Afrique, il serait de bon aloi que les Députés que nous sommes, puissions focaliser toute notre attention sur l'Acte constitutif de l'Union Africaine relatif au Parlement Panafricain.

Il vous souviendra que le siège de ce Parlement est à Midrand en Afrique du Sud et les parlementaires congolais qui y siègent ont déjà prêté serment.

En outre, au cours de la présente session, nous allons examiner des problèmes liés aux nouvelles technologies.

En effet, à l'heure où les nouvelles technologies ont envahi la planète Terre, à l'ère du Numérique, il nous revient de nous pencher avec minutie sur la problématique de la cyber sécurité et la protection des données à caractère personnel.

Aujourd'hui, comme vous le savez, les données personnelles, circulent sur la Toile, en grand volume et à une vitesse exponentielle, mettant ainsi leurs propriétaires sous un projecteur perpétuel capable d'attirer les Hackers.

Cela veut dire que sécuriser le cyberspace devient une nécessité vitale.

De ce fait, adapter le Congo au siècle du Numérique, comme vous l'avez compris, est une nécessité impérieuse.

Les derniers déploiements de la visioconférence dans notre pays devraient interpeller les Elus du Peuple que nous sommes.

A la faveur de la pandémie covid-19, le télétravail, le travail à distance s'est illustré comme une avancée technologique majeure mise au service de l'Homme.

Par ailleurs, je vais vous demander d'examiner avec perspicacité, comme vous savez le faire, les affaires touchant à la sûreté nucléaire, la gestion du combustible usé, des déchets radioactifs et de la couche d'ozone.

En même temps, toutes les questions d'orientation de l'action sociale ainsi que de l'économie et de la coopération internationale mériteraient d'être traitées avec célérité.

Honorables Députés ;

A la clôture de la 8^{ème} session ordinaire, alors que la pandémie covid-19 sévissait déjà dans notre pays, parlant de l'après-covid, je déclarais : « Un nouveau paradigme est en train de se mettre en marche. »

Il est nécessaire, sans délai, d'échanger à ce sujet.

Ce travail doit commencer au niveau des commissions qui se sont accréditées aujourd'hui comme des laboratoires.

Les feuilles de route seront élaborées à cet effet.

Dans cette perspective, ne perdons pas de vue que la Zone de Libre Echange Continentale Africaine sera un espace dans lequel notre pays est appelé à prendre une bonne place en raison de ses potentialités.

C'est pour cela que je saisis l'instant présent pour encourager les Députés qui représentent notre chambre au

comité ad hoc chargé de l'élaboration de la stratégie nationale de mise en œuvre de la Zone de Libre d'Echange et les inviter à nous faire bénéficier de leurs travaux.

Monsieur le Ministre ;

Honorables Députés et Chers Collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

L'ouverture de cette neuvième session ordinaire administrative coïncide avec la reprise des classes pour les élèves devant subir les épreuves des examens d'Etat.

Dans ce cadre, l'opération de dépistage à grande échelle des enseignants, commencée à Brazzaville, devrait se poursuivre sans délai dans les autres villes des zones de circulation active du virus.

A ce jour, aucun enseignant n'a été déclaré positif. C'est une bonne nouvelle.

Notre pays vient d'éviter la menace d'une année blanche du fait de la pandémie covid-19.

C'est une bonne fortune.

Je me dois, une fois de plus, insister sur ce mal qui met à mal toute l'Humanité, le nouveau coronavirus, et qui n'a pas

épargné le Congo, passant d'un épicode à un autre, d'un continent à un autre, d'abord l'Asie, ensuite l'Europe, les Etats Unis d'Amérique, et après, aujourd'hui, l'Amérique du Sud.

Et demain, à qui le tour ?

Cette question mérite d'être posée, car elle met à l'index l'Afrique qui, pour éviter cette abomination, n'a que la solution de la prévention.

C'est ce que notre pays essaie de faire avec courage, au travers d'un respect rigoureux des mesures barrières et d'un déconfinement par paliers.

Honorables Députés ;

Les chiffres qui nous sont donnés tous les jours montrent que le nouveau coronavirus continue à semer la mort.

Restons donc vigilants.

Ne baissons pas la garde.

Le virus circule par les Femmes et les Hommes que nous sommes.

Avant de clore mon propos, je voudrais vous inviter à méditer sur cette citation de Jean GIONO : « Ce n'est pas ce que vous gardez qui vous fait riche. C'est ce que vous donnez qui vous fait riche. »

En vous exhortant de donner le meilleur de vous-mêmes, Je déclare ouverts les travaux de la neuvième session ordinaire administrative.

Ensemble, luttons avec acharnement contre le nouveau coronavirus, covid-19.

Vive l'Assemblée Nationale !

Vive la République !

Je vous remercie.

Hymne national.